

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance
du 4 décembre 2024

Présidence de Mme Floriane WYSS

Conseillers-ères présents-es : 85

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité N° 28/6.24 - Demande d'un crédit de construction complémentaire de CHF 1'400'000.00 TTC relatif aux hausses des coûts de construction du projet de rénovation – reconstruction de l'Ecole de Chanel (en lien avec le préavis N° 23/6.21) ;
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission en charge de l'étude de cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

Décide

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 1'400'000.00 TTC ;2. de financer cette dépense par la trésorerie courante ou le recours à l'emprunt. |
|---|

Ainsi délibéré le 4 décembre 2024

L'attestent :

La présidente

La secrétaire

Floriane Wyss

Tatyana Laffely Jaquet